

Convocations des Membres du Conseil municipal adressées individuellement par écrit à chacun d'eux pour la séance du 07 avril 2026 à 20 heures ayant pour objet : désignation des membres des commissions communales, délégations données au maire, indemnité des adjoints, compte administratif 2025 et questions diverses.

L'an deux mil vingt-six et le sept du mois d'avril à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Sylvain Pruvost, Maire, suite aux convocations adressées le 27/03/2026

Etaient présents : Tous les Membres en exercices à l'exception de M. Caron Cyril qui a donné procuration de voter en son nom à Mme Kokocinski.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

La séance ouverte, monsieur le Président indique qu'une omission ayant été constatée dans l'ordre du jour de la réunion : le vote du compte de gestion n'ayant pas été inscrit, le vote du compte administratif est en conséquence reporté à la prochaine séance.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES DELEGUES DES ORGANES EXTERIEURS

Les diverses commissions communales sont formées :

Commission des travaux et appels d'offres : Roussel Christian ; Wambergue Jérémy ; Parent Francis ; Flory Pauline ; Tellier Laurent

Commission Vie scolaire : Muller Camille ; Flory Pauline ; Lavigne Marie ; Wambergue Jérémy

Commission Animation et salle des Fêtes : Kokocinski Cécile, Muller Camille, Caron Cyril, Lavigne Marie, Wambergue Jérémy ; Wambergue Ludivine ; Hermetz Rebecca ; Picquart Morgan ; Saloppe Claude ; Pannel Ludovic ; Kokocinski Mathieu

Commission du Patrimoine : Roussel Christian ; Parent Francis ; Wambergue Jérémy

Commission Environnement et développement durable : Roussel Christian ; Lavigne Marie ; Pannel Ludovic ; Kokocinski Mathieu

Commission Sécurité : Roussel Christian ; Caron Cyril ; Tellier Laurent ; Pannel Ludovic

Commission budget et fiscalité : Kokocinski Cécile, Parent Francis ; Flory Pauline ; Muller Camille,

Commission Communication : Kokocinski Cécile, Muller Camille, Pruvost Valentin ; Lavigne Marie ; Hermetz Rebecca ; Kokocinski Mathieu

Commission Affaires sociales : Muller Camille, Lavigne Marie, Flory Pauline ; Hermetz Rebecca

Commission Cimetière : Wambergue Jérémy ; Roussel Christian ; Caron Cyril, Tellier Laurent

Commission du château d'eau : Wambergue Jérémy ; Roussel Christian ; Caron Cyril

Commission bulletin municipal : Kokocinski Cécile, Muller Camille, Pruvost Valentin ; Flory Pauline ; Hermetz Rebecca

Commission Histoire du village : Parent Francis ; Bridoux Alain ; Poillion Maurice

Délégué à la défense : Roussel Christian est nommé titulaire et Caron Cyril suppléant

Délégué à la FDE62 (Fédération Départementale d'énergie) : Roussel Christian est nommé titulaire et Kokocinski Cécile suppléante

Délégué à l'assemblée du Syndicat Mixte AGEDI : Pruvost Sylvain est nommé titulaire et Kokocinski Cécile suppléante

DELEGUATIONS DONNES AU MAIRE

Monsieur le Président donne ensuite lecture de délégations qui peuvent être donné au maire, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Après concertation, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable et donnent donc l'ensemble des délégations citées, au maire. Monsieur le Président souligne qu'il rendra compte à l'assemblée de chaque décision prise dans le cadre de ces délégations.

INDEMNITE DES ADJOINTS :

Après rappelle des délégations attribuées aux adjoints, il est décidé de fixer les indemnités de fonction des adjoints au maire à 3 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour chacun des trois adjoints (identique au mandat précédent).

Le montant global respecte les plafonds réglementaires. Les indemnités seront versées mensuellement, les crédits étant prévus au budget communal.

La délibération prend effet à compter du 21 mars 2026.

DIVERS :

Monsieur Breuvart signale que des dépôts de terre sont actuellement effectués dans la creuse en cours de comblement et exprime ses inquiétudes quant aux conséquences possibles en cas de fortes pluies, notamment en matière de risques d'inondation.

Monsieur Tellier souligne également que les travaux réalisés par Monsieur Lemoine sur son terrain sont toujours en cours, suscitant des préoccupations quant au bon écoulement des eaux.

En réponse, Monsieur le Maire indique qu'une réunion sur site est prévue le 14 avril prochain à 17h30 afin d'évoquer le comblement de la creuse. Concernant les risques d'inondation, il précise avoir rencontré le Préfet ainsi que le Président du SYMCEA à ce sujet.

Il est proposé de moderniser le blason communal, de créer un site internet ainsi qu'un nom de domaine, dans l'objectif de rajeunir l'image de Ramecourt.

Le calvaire situé rue Charles Chopin étant en mauvais état, des devis seront sollicités en vue de sa réfection.

La population sera informée lors du prochain passage de la société en charge du nettoyage des bas-côtés.

Monsieur Parent demande des précisions concernant les coupes de bois réalisées récemment. Il est indiqué qu'une délibération a été prise à ce sujet et que le précédent conseil municipal en avait connaissance.

Monsieur le Maire informe ensuite de sa décision de nommer Monsieur Parent en qualité de conseiller délégué à la citoyenneté et à la participation des habitants, afin d'assurer le lien entre la population et le conseil municipal.

Enfin, Monsieur le Maire déplore les ricanements intempestifs émanant du public présent lors de la séance. Il demande le respect du silence et précise qu'un huis clos pourra être instauré si ces comportements devaient se reproduire.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 21h15